Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Demande de crédit pour les autoroutes

Selon la planification approuvée par le Conseil fédéral en juillet 2003, 503 millions de francs seront investis dans notre canton durant les années 2004 à 2007 pour construire, aménager et entretenir le réseau autoroutier vaudois. La part fédérale se monte à 425 millions de francs et celle du Canton à 78 millions. C'est ce montant que le Conseil d'Etat a décidé de soumettre au Grand Conseil. Principaux chantiers: l'achèvement de l'A5 Grandson-Vaumarcus et l'assainissement des tunnels de Glion.

Le 7ème programme de construction à long terme de la Confédération a été approuvé par le Conseil fédéral en juillet 2003. Il prévoit notamment l'échéance de mai 2005 pour la mise en service de l'A5 Grandson - Frontière Vaud-Neuchâtel. Pour respecter les échéances du programme fédéral, des crédits annuels de 160 à 90 millions de francs sont nécessaires ces prochaines années, dont 86% est pris en charge par la Confédération pour la construction, et 87% pour l'entretien. Le solde est à la charge du Canton.

Pour la période 2004-2007, la participation du Canton se monte à 78 millions de francs : 23,8 millions en 2004, 25,6 en 2005, 15,3 en 2006 et 13,3 en 2007. C'est cette tranche de crédit, la 22ème tranche depuis le début de la construction des autoroutes, que le Conseil d'Etat soumettra au Grand Conseil en décembre prochain. S'agissant d'une dépense liée au programme d'investissement de la Confédération, elle n'est pas soumise à référendum.

Ces 78 millions de francs permettront de financer notre part :

· au programme de construction, d'aménagement et d'entretien du réseau autoroutier vaudois : achèvement de l'A5 entre Grandson et Vaumarcus, élargissement du pont de l'échangeur d'Ecublens, assainissement des tunnels de Glion, assainissement de l'A12 entre Vevey et Semsales et de l'A1 entre Villars-Ste-Croix et Oulens, renouvellement des centres d'entretien de Bursins et de Rennaz ;

· aux études : projet d'exécution de l'A5, cas échéant, initiative Avanti ou contre-projet, poursuite du cadastre du bruit, etc.

A la fin 2002, 4,4 milliards de francs avaient été investis dans la construction des autoroutes vaudoises, dont 609 millions payés par le Canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 septembre 2003

M. Bernard Daucher, chef du Service des routes, tél. 021 316 71 30 M. Hermann Fleischer, chef de la division des routes nationales, tél. 021 316 72 49

texte